

8^{ÈME} JOURNÉE DE MOBILISATION NATIONALE CONTRE LE PROJET DE LOI RELATIF À LA RÉFORME DES RETRAITES



15 MARS 2023

QUI - QUOI - OÙ - COMMENT ?

APPEL À MOBILISATION RÉFORME DES RETRAITES 15 MARS 2023

Paris, le 14 mars 2023

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Depuis le 19 janvier, Les organisations syndicales n'ont cessé de dénoncer cette réforme injuste, brutale et dangereuse.

Adoptée ce week-end au Sénat, les Représentants du Peuple ont décidé de ne pas entendre les quelques millions de personnes qui se sont mobilisées à nos côtés depuis le 19 janvier.



Alors que le texte doit maintenant être confié à la Commission Mixte Paritaire, l'heure de la mobilisation ultime est arrivée !

La Fédération CFTC Banques soutien cette journée de grève et appelle à la mobilisation de l'ensemble de ses structures et leurs sympathisant(e)s, adhérent(e)s et militant(e)s.

**FACE AU MÉPRIS DU GOUVERNEMENT,
FACE À L'INJUSTICE SOCIALE DE CETTE REFORME
FACE À L'INIQUITÉ DONT SONT VICTIMES LES FEMMES,
FACE À LA PAUPÉRISATION QUI ATTEND LES FUTURS RETRAITES
FACE AU DENI DE DEMOCRATIE,
FACE AU SPECTRE DU 49.3**

**MERCREDI 15 MARS,
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX ET DITES NON A CE PROJET DE REFORME !**

La Fédération sur qui compter

Fédération CFTC Banques
34, Quai de la Loire – 75019 paris
federationbanques@cftc.fr – www.cftc-banques.fr



Lieux de rassemblement

ON SE RETROUVE OÙ LE 15 MARS 2023 ?

A Paris le point de départ est situé :

ESPLANADE DES INVALIDES
75007 Paris

Un ballon bleu CFTC sera visible de loin.



Parcours envisagé Esplanade des Invalides - Place d'Italie



Le rendez-vous de la manifestation parisienne est fixé à 13h avec un départ à 14h.

Info bus : certaines structures départementales ont affrété des cars pour acheminer les militants à la mobilisation parisienne. Pour savoir s'il reste encore des places dans ces véhicules, n'hésitez pas à les contacter en retrouvant leurs coordonnées sur la page «Logistique et note de frais».

ON SE RETROUVE OÙ LE 15 MARS 2023 ?

Comme lors des mobilisations précédentes, des manifestations sont prévues partout en France le mercredi 15 mars 2023.

Ajaccio	14h devant la gare SNCF.	Marseille	10h30 au départ du Vieux Port (Cours Jean Ballard).
Amiens	14h à la Maison de la Culture.	Montpellier	10h30 Place Zeus.
Annecy	14h devant la Préfecture.	Nancy	14h Place Carnot.
Auxerre	14h à la Maison des Syndicats.	Nantes	10h30 au départ du Miroir d'Eau.
Avignon	10h30 Porte Saint-Dominique.	Narbonne	14h30 à la Médiathèque.
Bayonne	10h30 Place Sainte-Ursule.	Nice	10h Place Masséna.
Beauvais	14h au Rond-Point Marcelle Dassault.	Nîmes	14h30 aux Jardins de la Fontaine
Besançon	14h Parking Battant.	Orléans	10h devant la Cathédrale.
Béziers	10h30 à la Bourse du Travail.	Paris	14h au départ des Invalides.
Bordeaux	12h Place de la Bourse.	Pau	10h30 Place de Verdun.
Brest	10h30 Place de la Liberté.	Perpignan	10h30 Place de Catalogne.
Caen	14h30 Place Saint-Pierre.	Reims	10h à la Maison des Syndicats
Chambéry	14h Place du Palais de Justice.	Rennes	11h Place de Bretagne.
Cherbourg-en-Cotentin	14h au Rond-point Thémis (barbecue à 11h30).	Rouen	10h Cours Clemenceau.
Clermont-Ferrand	10h Place du 1er Mai.	Saint-Étienne	10h30 à la Gare de Saint-Étienne Châteaucreux.
Dijon	14h Place de la Libération.	Saint-Nazaire	10h Place de l'Amérique Latine.
La Rochelle	14h30 sur le Parvis de la Gare	Toulon	13h30 au Rond-point de l'Université de la Garde.
Laval	15h Place de la Trémoille.	Toulouse	15h au métro Saint-Cyprien.
Le Havre	10h au Cercle Franklin	Tours	14h Place Anatole France.
Le Mans	13h30 à la patte d'oie d'Allonnes	Valence	14h30 devant le Pont Mistral.
Lille	14h30 Porte de Paris (Place Simon Vollant).		
Limoges	14h Carrefour Tourny.		
Lyon	13h au départ de la Manufacture des Tabacs.		

Rapprochez-vous de vos Unions Régionales CFTC ou de vos représentants du personnel pour connaître le lieu de rassemblement le plus proche de chez vous.

Découvrez la carte des mobilisations et les perturbations à prévoir en cliquant sur le lien suivant : MOBILISATIONS DU 15 MARS 2023

VOUS NE POUVEZ PAS MANIFESTER, SIGNEZ LA PÉTITION EN LIGNE !

**Je soutiens la mobilisation intersyndicale et je m'oppose à cette réforme :
« je signe la pétition »**

Retraites : non à cette réforme injuste et brutale !

+ DE 1 100 000 SIGNATAIRES



<https://www.change.org/p/retraites-non-à-cette-réforme-injuste-et-brutale-reformesdesretraites>

En vue de la manifestation francilienne de mercredi, nous vous conseillons de vous rapprocher de l'Union Départementale de votre lieu d'habitation afin de vérifier si un bus est affrété et s'il reste encore de la place.

UD CFTC 77

Maison des syndicats - 2 rue de la Varenne 77000 Melun
01 64 37 67 90

UD CFTC 78

57 Boulevard de la Reine - 78000 Versailles
01 39 50 16 45

UD CFTC 91

Maison des syndicats - 12 place des terrasses de l'Agora - 91031 Evry
01 60 78 10 99 / 09 62 25 39 66

UD CFTC 92

61 Jardins Boieldieu - 92800 Puteaux la Défense
09 81 42 02 77

UD CFTC 93

Bourse du travail - 1 place de la Libération - 93016 Bobigny
01 48 96 35 47

UD CFTC 94

Maison des syndicats - 11 rue des archives - 94010 Créteil
01 43 99 61 01

UD CFTC 95

Maison des syndicats - 26 rue François Combe - 95000 Cergy
01 30 32 76 22

A défaut de place ou de bus, vous pouvez covoiturer pour vous rendre à la manifestation, la Confédération prenant en charge les frais de transport et de parking*.
Attention, les frais d'hébergement ne sont pas pris en charge.

Retrouvez la fiche de frais pour les remboursements en scannant le QR-Code



*Être minimum 4 dans la voiture, indiquer les noms des militants qui vous accompagnent et transmettre les justificatifs de parking.

Comment se déclarer gréviste ?

Dans le cadre de la **mobilisation du 15 mars 2023**, et de l'appel national à la grève couvert par l'ensemble des Organisations Syndicales, nous vous rappelons qu'il est judicieux d'informer son employeur de votre participation à ce mouvement..

Comment procéder ?

Vous devez adresser un mail à votre Manager et le prévenir de votre absence pour objet : "grève nationale"

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Matricule :

Lieu de travail :

Déclare participer à la grève nationale du 15 mars 2023 pour :

- ☐ La journée
- ☐ La demi-journée
- ☐ ____ nombre d'heures

Qui peut faire grève ?

Le droit de grève est une liberté individuelle, garantie par la loi. Tout salarié, syndiqué ou non, peut faire grève, mais en respectant certaines conditions. Il n'est pas nécessaire que tous les salariés ou la majorité des salariés de l'entreprise participent à la grève. La grève est un droit individuel, mais qui s'exerce collectivement. Un salarié peut faire grève seul si un appel est lancé au niveau national.

Dans le secteur privé, un mouvement de grève peut être déclenché à tout moment. Les salariés qui veulent utiliser leur droit de grève n'ont pas à respecter de préavis.

Le droit de grève est reconnu aux agents publics. Toutefois, il fait l'objet de certaines limitations. Pour les découvrir : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F499>



La Fédération sur qui compter

Fédération CFTC Banques
34, Quai de la Loire – 75019 Paris
federationbanques@cftc.fr – www.cftc-banques.fr

